

CONTRAT 988
N/REF : 2/02/2025 0H07 C:001194 I:80335
V/REF : Contrat N°000988 du 31/01/2022

ESAT LES 4 VAULX

**COET FINET
22130 CORSEUL**

**IMMEUBLE : FINET
COET FINET
22130 CORSEUL**

Rennes, le

02 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 1 - MR VACHER 02 96 82 70 71
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. . VACHER

ENTRETIEN DU 17/04/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN BAC A GRAISSE DE 2M3
CURAGE DES RESEAUX CUISINE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER
2 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPE DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS GRAISSEUX : 55,00 EUROS HT / T(S)

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par mointié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/02/2025

Prix de base du contrat : 280,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2021 Valeur : 128,8
Mois de l'indice de révision : 12/2024 Valeur : 142,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 2	Entretien de bac a graisse + curage	2/AN	305,87	152,93
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	M3 de déchets traités		60,08	120,16
TOTAL H.T.				273,09
T.V.A. a 20,00%				54,61
TOTAL T.T.C.En EURO				327,70

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.